



COMMUNE DE  
**VAL-DE-TRAVERS**



LES VERRIÈRES La Côte-aux-Fées



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## **Protection du hibou grand-duc dans le cirque de St-Sulpice : enfouissement prioritaire d'une ligne électrique aérienne**

**Des mesures protectrices pour le couple de hiboux grand-duc volant dans la région du cirque de St-Sulpice (NE) seront prochainement mises en place. A la demande du Groupe de travail Nature et Paysage élargi associé au développement du parc éolien de la Montagne de Buttes, la direction de Groupe E accepte d'enfouir un tronçon de ligne électrique aérienne et d'en faire un projet prioritaire.**

Qualité paysagère et impact global causé par les lignes électriques aériennes sur l'avifaune ont donné le ton de la dernière séance du Groupe de travail Nature et Paysage élargi associé au développement du parc éolien de la Montagne de Buttes. Le 1<sup>er</sup> février dernier, ses membres sont arrivés à la conclusion qu'il fallait enfouir dès que possible le tronçon de ligne électrique aérienne MT faisant une boucle entre l'écomusée des roues de l'Areuse, la route nationale vers les Rutelins et redescendant à St-Sulpice. Un couple de hiboux grand-duc niche et donc chasse dans le périmètre de cette ligne. Le site est également utilisé par d'autres rapaces qui peuvent potentiellement être victimes de cette installation.

Ces arguments ont sonné favorablement aux oreilles de la Direction générale de Groupe E. A la demande du Groupe de travail Nature et Paysage, le Groupe E accepte d'anticiper les travaux d'enfouissement de ce tronçon de ligne électrique aérienne, qui étaient initialement planifiés à moyen terme. Sensible aux avantages environnementaux et sociaux de cette demande eu égard à l'amélioration paysagère du site, l'entreprise de fourniture en électricité indique, dans un courrier adressé le 26 mars au Groupe de travail, considérer désormais cet enfouissement comme prioritaire. Elle estime même être en mesure de mettre le projet à l'enquête dans les mois qui viennent, pour autant que les impératifs techniques et sécuritaires le permettent. Sans opposition, le chantier commencerait dans la foulée.

Le groupe de travail Nature et Paysage élargi se réjouit de la décision de Groupe E. Il constate avec satisfaction la pertinence de la collaboration en son sein à la fois de collectivités publiques et d'ONG, qui apporte une valeur ajoutée importante pour l'environnement en garantissant ainsi l'intérêt public.

Val-de-Travers, le 17 avril 2019

### **Pour le Groupe de travail Nature et paysage élargi associé au développement du parc éolien de la Montagne de Buttes :**

François Turrian, ASPO BirdLife, directeur romand, [francois.turrian@birdlife.ch](mailto:francois.turrian@birdlife.ch), 079 318 77 75.

Jean-Daniel Blant, Nos Oiseaux, chargé d'affaires, [jeanblant@gmail.com](mailto:jeanblant@gmail.com), 079 515 95 62.

Yvan Matthey, Pro Natura NE, chargé d'affaires, [yvan.matthey@pronatura.ch](mailto:yvan.matthey@pronatura.ch), 079 926 04 48.

Jean-Michel Bonvin, Verrivent SA, président, [jean-michel.bonvin@greenwatt.ch](mailto:jean-michel.bonvin@greenwatt.ch), 079 628 60 79.

Sylvie Barbalat, WWF-NE, chargée d'affaires, [sylvie.barbalat@wwf.ch](mailto:sylvie.barbalat@wwf.ch), 032 969 26 46.